

<b>Itinéraires pour les transports exceptionnels</b>
<b>L'itinéraire ci-dessous doit être reconnu par l'utilisateur avant le départ du transport.</b> (Toute modification doit être demandée au Service Transport Exceptionnel)
Cette remarque est valable comme modification d'itinéraire et doit être ajoutée à l'autorisation.

15/01/2025

**JUPRELLE (Fexhe-Slins) : Rue de Houtain : fermeture du 13/01 au 21/02/2025**

Le service travaux de la Commune de Juprelle annonce des travaux de voirie à hauteur du n°64 de la rue de Houtain à proximité du pont au-dessus de l'autoroute.

Ces travaux s'effectuent à 2 endroits séparés et une circulation sur une demi route est prévue alternativement avec des feux tricolores. La largeur disponible est donc réduite

Les transporteurs devront vérifier **sur place** que la largeur disponible est suffisante (reconnaissance préalable de l'itinéraire obligatoire). Dans le cas contraire, la demande sera refusée.